



PROGRAMME AIDE À L'ATHLÈTE – FINANCÉ PAR LA FONDATION DES AMIS DU DOMAINE SAINT-BERNARD –

Ce programme est dédié à la mémoire de Michèle Patry décédée le 21 août dernier, dont l'une des volontés était que les dons reçus soient versés à la **Fondation des Amis du Domaine Saint-Bernard**. Michèle adorait pratiquer plusieurs sports de plein air au Domaine et souhaitait que les fonds recueillis soient, entre autres, destinés à supporter financièrement un programme de développement de jeunes adeptes de ski de fond de la région, pour qui les frais associés à un programme compétitif représentent un réel frein à leur participation.

C'est pourquoi votre enfant a la possibilité d'obtenir l'usage d'un équipement de compétition (skis et bâtons) prêté gratuitement pour la saison 2024-25 si celui-ci remplit les conditions requises et si sa candidature est retenue par le comité de sélection.

Critère d'éligibilité : Jeune de 8 à 14 ans faisant partie – ou souhaitant faire partie pour la saison prochaine – du programme compétitif de Tremblant Nordique, volet Développement ou volet Espoir.

Pour plus d'information : <https://www.tremblant-nordique.com/programme-jeunes-10-17-ans.html>

Coordonnées du parent

NOM COMPLET :

ADRESSE :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Informations sur l'enfant

NOM COMPLET :

DATE NAISSANCE :

NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN SKI DE FOND :

S.V.P., veuillez répondre aux 3 questions suivantes :

1. POURQUOI LE/ LA CANDIDAT.E A-T-IL/ELLE BESOIN D'AIDE EN ÉQUIPEMENT AFIN DE PARTICIPER AU PROGRAMME ?

(Suite à la page suivante)



PROGRAMME AIDE À L'ATHLÈTE – FINANCÉ PAR LA FONDATION DES AMIS DU DOMAINE SAINT-BERNARD –

2. QUELLE EST SA MOTIVATION À FAIRE PARTIE DU PROGRAMME DE COMPÉTITION DE TREMBLANT NORDIQUE ?

3. SANS L'AIDE EN ÉQUIPEMENT DEMANDÉE, EST QUE LE.LA CANDIDAT.E POURRAIT QUAND MÊME PARTICIPER AU PROGRAMME ?

OUI NON

*Veillez compléter le formulaire et le faire parvenir à :
info@domainsaintbernard.org avant le vendredi 12 avril.*

MERCI DE VOTRE CANDIDATURE !

Elle sera analysée par le comité de sélection
qui confirmera les candidatures retenues
au plus tard le 15 mai.